

DOSSIER DE PRESSE

Séquence de sensibilisation sur l'ice au Lycée du Diadème à Pirae menée par la Direction régionale des douanes de Polynésie française

Mercredi 03 mars 2021
de 7h à 8h





QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION ?

La prévention vise à empêcher la naissance et le développement d'une consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, substances illicites), susceptible d'induire des risques pour soi, pour les autres et pour la collectivité.^X

Les actions de réduction de l'offre et d'application des lois et règlements participent aussi d'une stratégie globale de prévention.

LES PRINCIPAUX DÉFIS DE LA PRÉVENTION :

- Informer et modifier les représentations qui présentent les produits dangereux comme faisant inévitablement partie des pratiques sociales ;
- Développer les capacités des individus à faire des choix favorables à leur santé, à renforcer l'estime d'eux-mêmes et la qualité de leurs relations avec les autres, leur insertion dans la société et leur capacité à demander de l'aide ;
- Développer des actions qui permettent de repérer les consommations à risque et de favoriser l'accès aux soins ;
- Sensibiliser les adultes qui interviennent auprès de jeunes (parents, enseignants, éducateurs) pour leur permettre de répondre à leurs questions et de mieux les aider.

LA PRÉVENTION PASSE PAR :

- des connaissances relatives aux effets des produits (tabac, alcool, cannabis, ice...) sur la santé ainsi que sur la législation en vigueur ;
- le développement des compétences psychosociales pour lutter contre les stéréotypes et les pressions sociales poussant à la consommation ;
- des actions pédagogiques et éducatives s'inscrivant dans les parcours éducatifs en lien avec les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires ;
- les moyens donnés au jeune pour demander de l'aide, dans et hors de l'école.



QU'EST-CE QU'UNE CONDUITE ADDICTIVE ?

L'addiction se caractérise par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et par la poursuite de celui-ci en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives et dommageables.

LES CRITÈRES DU TROUBLE ADDICTIF SONT :

- ✓ des échecs répétés de résister à l'impulsion d'entreprendre un comportement spécifique
- ✓ un sentiment de plaisir ou de soulagement au moment de l'action
- ✓ un sentiment de perte de contrôle en débutant le comportement

SES PRINCIPALES CONSÉQUENCES SONT :

- une importante perte de temps passé à préparer le comportement, à le réaliser ou à récupérer de ses effets
- la réalisation fréquente du comportement lorsque des obligations occupationnelles, académiques, domestiques ou sociales doivent être accomplies
- l'abandon ou la réduction d'activités sociales, occupationnelles ou de loisirs importants en raison du comportement

DIFFÉRENTES FORMES DE CONDUITES ADDICTIVES

L'USAGE INDIVIDUELLEMENT ET SOCIALEMENT RÉGLÉ

cet usage ne saurait être considéré comme pathologique, mais il peut conduire à des comportements à risques (conduite d'un véhicule non maîtrisée...)

L'USAGE NOCIF

caractérisé par la survenue de dommages physiques, psychologiques, sociaux et moraux mais aussi citoyens. Cette conduite nécessite la prise en charge du comportement de consommation

LA DÉPENDANCE

définie comme un mode d'utilisation inappropriée d'une substance, entraînant une détresse ou un dysfonctionnement cliniquement significatif et chronique

ÉTAT DES LIEUX DES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES :

À l'entrée au collège, les élèves ont déjà, pour une grande partie d'entre eux, expérimenté l'alcool, le collège comme le lycée se révélant davantage une période d'initiation que d'expérimentation.

L'entrée au lycée constitue une période d'intensification progressive des usages d'alcool.

Il en est de même pour le tabac avec une progression de l'initiation massive au tabagisme puis d'ancrage de celui-ci ces dernières années notamment dans les classes de 4ème et de 3ème.

La consommation de cannabis connaît parmi les lycéens une diffusion comparable à celle du tabac, avec toutefois des niveaux moindres et un décalage dans le temps d'une année scolaire environ. Si l'expérimentation du cannabis se développe dès la classe de 4ème (11 % des élèves), les niveaux doublent en 3ème, puis augmentent de nouveau en 2nde (respectivement 24 % et 35 %).

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FORMATION MENÉE PAR LA DOUANE ?



Chaque session organisée vise **2 objectifs principaux** :

- 1.un objectif immédiat et collectif : apporter des connaissances sur les facteurs de vulnérabilité et de protection contre l'ice et ses conséquences ;
- 2.un objectif à moyen-terme et individuel : inviter les élèves à travailler sur les représentations des addictions pour les aider à faire leurs choix de manière éclairée et agir en citoyen responsable.



Pour cela il est essentiel de présenter **différents outils** :

- 1.L'intervention PowerPoint s'appuie sur des illustrations photographiques et des références culturelles qui parlent aux jeunes ;
- 2.plusieurs extraits vidéo : notamment la série « Breaking bad », des reportages télévisés d'actualité sur le décès d'une mule ou les trafics d'ice perpétrés par les cartels mexicains aux frontières avec les États-Unis d'Amérique;
- 3.une cartographie et des illustrations de saisies et d'interpellations de trafiquants en Polynésie française.

ÉCHANGES

AVEC LE RESPONSABLE DU PÔLE ORIENTATION DES CONTRÔLES

AU SEIN DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



COMMENT EST NÉE CETTE FORMATION ?

L'idée est née d'un échange parents-professeurs au lycée Gauguin en fin d'année 2020. Ces derniers souhaitaient que des actions de prévention et d'information spécifiquement consacrées à l'ice soient mises en œuvre. Or, il n'existait aucune offre ou expertise locale susceptible de couvrir tous les aspects de cette drogue. Contacté par la Provisure, j'ai été missionné pour réaliser cette formation. À sa demande, l'intervention a été élaborée pour ne viser, à dessein, qu'un public de terminales donc de jeunes adultes. En deux semaines, 12 formations ont été réalisées dans cet établissement scolaire. En février 2021, le lycée du Diadème sollicitait une même action. Au total, 18 classes de terminales, générales et techniques, ont été rencontrées. Près de 800 élèves ont ainsi été sensibilisés dans ces deux lycées.

COMMENT L'AVEZ-VOUS CONÇUE ?

Je me suis efforcé de rassembler à la fois mes connaissances en matière de drogues synthétiques, mon expérience opérationnelle, nos enquêtes menées sur le fenua auxquelles j'ai ajouté le résultat de recherches en sources ouvertes. Sur ce dernier point, je précise que l'ensemble de ces informations ont été minutieusement recoupées et vérifiées avant d'être retenues. J'ajoute que mes activités de consultant pour la Commission européenne en matière d'addictologie (durant 7 ans en Europe centrale et orientale aux côtés de médecins, psychiatres et spécialistes européens) ainsi que mes années à la tête de la mission nationale de contrôle des précurseurs chimiques de drogues m'ont beaucoup aidé.

Il s'agissait pour moi d'informer les étudiants sur tous les facteurs de risques et certainement pas de les juger ou de travestir les faits. Tous les éléments fournis sont donc vérifiables et les élèves sont mêmes invités à y procéder pour développer leur sens critique.

COMMENT L'AVEZ-VOUS CONÇUE ?

"Compte tenu de la variété et de la richesse des informations à transmettre mais aussi de la nécessité de vulgariser le propos pour le rendre accessible au plus grand nombre, la structure de l'intervention est chronologique. Nous suivons tout le cycle de vie de l'ice. Mon intervention s'appuie sur plusieurs extraits vidéo (notamment tirés de la série breaking bad, de reportages télévisés), une cartographie et de nombreuses illustrations photographiques. Elle intègre plusieurs séances de devinettes permettant d'ouvrir de petits débats.

En l'espace d'une heure, les étudiants découvrent ainsi :

- les spécificités de cette drogue de synthèse, les produits chimiques entrant dans la composition de l'ice et leurs dangers, leurs effets sur le métabolisme et le psychisme des toxicomanes ;
- les effets recherchés par le consommateur au regard de l'impact dévastateur réellement constaté sur le corps et l'esprit des utilisateurs ;
- la place de l'ice dans le trafic international de stupéfiants et, depuis quelques années, dans le Pacifique Sud.
- le travail des services de douane dans la lutte contre les trafics d'ice à l'aéroport, dans les ports et marinas, dans le circuit postal ;
- l'arrestation des mules et le démantèlement des réseaux d'approvisionnement du fenua, les conséquences judiciaires puis la réponse pénale vis-à-vis des trafiquants.

LUTTER CONTRE LES IDÉES REÇUES



« Je n'ai que peu de drogue sur moi, je ne risque rien. »

La quantité de drogue saisie n'est pas le seul critère sur lequel se basent les magistrats.

D'abord, les forces de l'ordre peuvent reconstituer la consommation ou le trafic à partir des déclarations de la personne interpellée ou des autres protagonistes de l'affaire.

Ensuite, il est tenu compte des circonstances de l'interpellation, des témoignages et des indices retrouvés. S'il s'avère que la personne interpellée est un usager simple, le procureur de la République peut décider de ne pas engager de poursuites et favoriser les alternatives sanitaires ou sociales à ces poursuites (comme par exemple un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants aux frais de la personne condamnée).



« Je ne trafique pas, j'achète pour mes amis et moi. »

Le don, le partage de stupéfiants comme les pratiques « d'achat groupé » de stupéfiants sont des actes de trafic sanctionnés comme tels, c'est-à-dire punis d'une peine de 10 ans d'emprisonnement au maximum.



« Je consomme, c'est mon choix, ma liberté, je ne nuis à personne. »

Chaque individu est libre de faire ce qu'il veut pourvu qu'il ne nuise pas aux autres. Néanmoins, certains comportements qui ne nuisent pas directement à autrui sont sanctionnés pénalement puisqu'ils portent atteinte au fonctionnement de la collectivité.

De plus, l'usage de substances psychoactives conduit à des comportements qui, eux, nuisent à autrui (accidents de la route ou du travail, violences, vols).



« En consommant des stupéfiants, je serai plus fort, je pourrai rêver... »

Un des objectifs de la sensibilisation passe par des images fortes montrées aux jeunes pour qu'ils prennent conscience que les effets recherchés ne sont pas les effets réellement obtenus.





PAROLES DES ÉTUDIANTS QUI ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS CES DERNIÈRES SEMAINES

"Vous devriez venir plus souvent !"

"Mon père est en prison pour trafic d'ice, je vous promets que je ne ferai jamais une chose pareille..."

"Ça donne vraiment pas envie de commencer."

"J'ignorais qu'il y avait autant de produits chimiques dans la fabrication de l'ice."

"Nous sommes mieux informés sur la drogue et ses dangers..."



PAROLES DE PROFESSEURS AYANT PRIS PART À CES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR L'ICE

"Vous nous avez donné beaucoup de matière pour ouvrir cette réflexion que nous allons poursuivre avec nos élèves."

"Depuis que vous avez débuté vos sessions, les élèves réagissent bien et échangent beaucoup entre classes sur la question de l'ice."

"Quelle chance pour nos étudiants d'avoir pu assister à une présentation de ce niveau."

"Nos élèves nous ont dit ne pas avoir vu l'heure de formation passer !"